



CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE

CONDITIONS GÉNÉRALES (VERSION LONGUE)

1. En participant à cette offre promotionnelle, tous les participants seront réputés avoir accepté les Conditions générales et être liés par elles.
2. Cette offre promotionnelle s'adresse exclusivement aux personnes âgées de 18 ans ou plus résidant dans les pays suivants :

Russie, Ukraine, Kazakhstan, Grèce, Islande, Chypre, Malte, Lituanie, Lettonie, Estonie, République tchèque, Hongrie, Roumanie, Moldavie, Slovaquie, Slovénie, Royaume-Uni, République d'Irlande, Pays-Bas, Luxembourg, Belgique, France, Allemagne, Autriche, Suisse, Norvège, Finlande, Danemark, Bulgarie, Croatie, Pologne, Serbie, Monténégro, Macédoine, Albanie, Kosovo, Bosnie-Herzégovine, Espagne, Portugal, Biélorussie, Géorgie, Suède.
3. Les personnes employées par Kellogg's et leur famille directe, employées par les agences de Kellogg's, ou toute personne entretenant un lien professionnel avec l'offre promotionnelle ne pourront pas participer à l'offre promotionnelle.
4. Cette offre promotionnelle n'affectera en aucune façon le prix des Pringles.
5. Sans obligation d'achat dans les pays suivants : Suisse, Irlande du Nord, Biélorussie, Norvège, Danemark, Finlande et Macédoine. Consultez la clause 9 pour découvrir comment participer sans effectuer d'achat. Consultez la clause 10 pour découvrir comment participer si vous résidez en Lettonie, Biélorussie ou Macédoine.
6. Accès à Internet requis. Les participations se dérouleront uniquement en ligne. Il n'est pas possible de participer par voie postale ou téléphonique. Seules les participations reçues via le site Internet et le formulaire de participation officiels seront acceptées.
7. Période de l'offre promotionnelle : Cette offre promotionnelle commence le 12/02/20 à 00 h 01 et se termine le 05/05/20 à 23 h 59.
8. Pour participer, les personnes résidant dans les pays autres que ceux cités à la clause 5 doivent :
 - Acheter une boîte de Pringles
 - Aller sur LEC.Pringles.com
 - Sélectionner ton pays de résidence (sauf pour les résidents de France, de Russie, d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne).
 - Répondre à deux questions : « Quel est ton rôle dans League of Legends ? » et « Sur quel serveur League of Legends joues-tu ? »
 - Saisir le code à 19 chiffres qui se trouve sous la boîte de Pringles. **Chaque code trouvé sur une boîte de Pringles ne peut être utilisé qu'une seule fois, soit dans le cadre de l'offre promotionnelle indiquée sur la boîte (le cas échéant) ou de cette offre promotionnelle**



- Créer un compte Kellogg's si vous n'en avez pas déjà un, ou vous connecter à l'aide d'un compte de réseaux sociaux. Les résidents de Malte seront également invités à répondre à la question suivante : De quelle couleur est la boîte de Pringles « Original » ?
- Russi uniquement : Remplir le formulaire d'inscription
- Réussir le défi League of Legends

9. Jeu sans obligation d'achat pour les personnes résidant en Suisse, en Irlande du Nord, en Biélorussie, en Norvège, au Danemark, en Finlande et en Macédoine :

- Allez sur LEC.Pringles.com et cliquez sur le lien « Nous contacter »
- Faites défiler la page vers le bas jusqu'à la section « Contactez-nous par e-mail »
- Sélectionnez « Une question sur nos promotions ? » dans le menu déroulant puis cliquez sur « Continuer »
- Sélectionnez le nom de l'offre promotionnelle « League of Legends Pringles » dans le menu déroulant
- Sélectionnez « Problèmes avec la promotion » dans le menu déroulant qui apparaît en dessous
- Remplissez le champ Message, en veillant à inclure « League of Legends Pringles » en haut du message
- Remplissez le formulaire en indiquant votre nom complet et votre adresse postale (y compris votre pays de résidence), votre numéro de téléphone et votre adresse e-mail
- Cliquez sur « Envoyer »
- Vous recevrez un e-mail contenant un code que vous pourrez saisir sur le site web de l'offre promotionnelle après avoir créé un compte Kellogg's.
- Vous devrez vous connecter à votre compte Kellogg's existant et réussir le défi League of Legends.

10. Pour participer si vous résidez en Lettonie, en Biélorussie ou en Macédoine :

- Allez sur LEC.Pringles.com, sélectionnez votre pays de résidence
- Répondez à deux questions : « Quel est ton rôle dans League of Legends ? » et « Sur quel serveur League of Legends joues-tu ? »
- Créez un compte Kellogg's si vous n'en avez pas déjà un, ou connectez-vous à l'aide d'un compte de réseaux sociaux.
- Réussissez le défi League of Legends

11. Comme indiqué dans la clause 18, les participants qui réussissent le défi le plus rapidement chaque jour seront déclarés vainqueurs.



12. Dans l'éventualité où deux participants ou plus seraient ex æquo après avoir enregistré des temps identiques, ces derniers seront contactés pour répondre à la question suivante : « Quel personnage de la League of Legends serais-tu, et pourquoi ? »

Les participations reçues seront évaluées selon les critères suivants : originalité, créativité et humour. Chaque participation sera évaluée et notée sur 30 (10 points par critère). Le(s) participant(s) ayant obtenu le score le plus élevé sera/seront déclaré(s) vainqueur(s).

13. Les gagnants seront contactés par e-mail dans les 28 jours suivant la fin du défi.

14. Chaque participant pourra tenter sa chance jusqu'à **5 fois par jour** pendant la durée de l'offre promotionnelle. Les gagnants devront être en mesure de présenter à tout moment le ticket de caisse qui confirme la date et l'heure de l'achat du produit ou le code trouvé sur la boîte Pringles (à l'exception de la Suisse, de l'Irlande du Nord, de la République d'Irlande, de la Biélorussie, de la Norvège, du Danemark, de la Finlande, de la Lettonie et de la Macédoine).

15. Pendant la période promotionnelle, 901 cadeaux au total seront mis en jeu. Ces cadeaux comprennent les lots suivants :

- a. 80 x skins Hextech League of Legends (chacun d'une valeur de 150 € ou équivalent dans la devise locale) ;
- b. 250 x 50 € de RIOT Points (d'une valeur de 50 € ou équivalent dans la devise locale) ;
- c. 562 x coffres et clés Hextech League of Legends (chacun d'une valeur de 5 € ou équivalent dans la devise locale) ; et
- d. 9 x expériences VIP League of Legends (chacun d'une valeur de 3 197 € ou équivalent dans la devise locale) ;

La liste complète des cadeaux est disponible à la fin de ces Conditions générales.

Les participants résidant en Bulgarie ne peuvent pas gagner d'expérience VIP League of Legends.

16. Chaque gagnant remportera l'un des cadeaux figurant dans la clause 15 pendant la période promotionnelle, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

| Dates de participation | Cadeaux disponibles |
|----------------------------------|--|
| Entre le 12/02/20 et le 18/02/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e jour, 10 gagnants seront désignés. |
| Entre le 19/02/20 et le 25/02/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e jour, 9 gagnants seront désignés. |
| Entre le 26/02/20 et le 03/03/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e jour, 9 gagnants seront désignés. |
| Entre le 04/03/20 et le 10/03/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e |



| | |
|----------------------------------|---|
| | jour, 9 gagnants seront désignés. |
| Entre le 11/03/20 et le 17/03/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e jour, 9 gagnants seront désignés. |
| Entre le 18/03/20 et le 24/03/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e jour, 9 gagnants seront désignés. |
| Entre le 25/03/20 et le 31/03/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e jour, 9 gagnants seront désignés. |
| Entre le 01/04/20 et le 07/04/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e jour, 9 gagnants seront désignés. |
| Entre le 08/04/20 et le 14/04/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e jour, 9 gagnants seront désignés. |
| Entre le 15/04/20 et le 21/04/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e jour, 9 gagnants seront désignés. |
| Entre le 22/04/20 et le 28/04/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e jour, 9 gagnants seront désignés. |
| Entre le 29/04/20 et le 05/05/20 | Pendant les 6 premiers jours, 11 gagnants par jour seront désignés. Le 7 ^e jour, 9 gagnants seront désignés. |

17. Il relève de la responsabilité de chaque gagnant de fournir des coordonnées exactes afin de recevoir le cadeau. L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable de la non-livraison du cadeau si un gagnant a fourni des coordonnées erronées.
18. **Pour l'expérience VIP League of Legends :** À la réception de l'e-mail de confirmation, les gagnants disposeront de 14 jours pour accepter le cadeau et renvoyer toutes les informations nécessaires à la réservation du cadeau. Si un gagnant ne répond pas dans ce délai ou refuse le cadeau, l'Organisateur se réserve le droit de proposer le cadeau au prochain participant. Les gagnants en réserve disposeront de moins de temps que les gagnants originaux pour répondre.
19. **Pour l'expérience VIP League of Legends :** Une fois tous les documents requis par l'Organisateur (passeports, formulaires de réservation, etc.) confirmés, les gagnants recevront tous les documents de voyage et l'itinéraire une semaine avant le voyage.
20. **Pour l'expérience VIP League of Legends :** Les gagnants pourront éventuellement être photographiés ou filmés sur place, et leur image pourra être utilisée par l'Organisateur dans le cadre de ses activités publicitaires ou de ses campagnes de communication concernant sa marque, principalement en ligne. Il pourra être demandé aux gagnants de prendre part à des communications publicitaires sans aucune contrepartie.



21. Tous les autres lots (skins Hextech, RIOT Points et coffre et clés Hextech) seront livrés sous forme de code, qui sera envoyé par e-mail aux gagnants dans les 28 jours après la confirmation de leur victoire. Reportez-vous à la fin des présentes Conditions générales pour savoir comment demander votre cadeau.
22. Le gagnant sera tenu de s'acquitter de toutes les taxes appropriées afin de recevoir son cadeau ou des taxes engagées après acceptation du cadeau.
23. L'Organisateur décline toute responsabilité pour les participations ou les demandes de cadeaux mal acheminées, perdues, tardives, endommagées ou corrompues en cours d'acheminement vers ou depuis l'Organisateur pour des raisons de dysfonctionnement informatique, de virus, de bug, de retard ou toute autre raison. L'Organisateur n'est pas responsable des informations incorrectes ou inexacts qui lui sont fournies par le participant dans le cadre de sa participation.
24. Tous les gagnants potentiels sont soumis à la vérification de leur éligibilité et au respect des présentes Conditions générales, et peuvent être disqualifiés à tout moment par l'Organisateur qui se réserve le droit de s'assurer que les gagnants prenant part au voyage se conformeront aux exigences de base de ce dernier et ne nuiront pas à l'image de la marque. Une partie de ce processus pourrait prendre la forme d'un questionnaire au cours du processus de demande du cadeau et d'un examen d'informations personnelles provenant de données disponibles dans le domaine public.
25. Aucune autre option de cadeau en tout ou partie ne sera proposée. Pour tout cadeau non monétaire, aucune contre-valeur en espèces ne sera proposée sauf accord contraire avec l'Organisateur. Si les cadeaux indiqués ne sont plus disponibles en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'Organisateur, ce dernier se réserve le droit de remplacer ces cadeaux par des cadeaux de valeur égale ou supérieure. Sauf accord contraire rédigé par l'Organisateur, les cadeaux seront uniquement attribués directement aux gagnants.
26. Dans toute la mesure permise par la loi, les gagnants dégagent l'Organisateur et ses sociétés affiliées, partenaires et employés de toute responsabilité, réclamation, demande de réparation pour préjudice personnel et/ou de tout dommage, de tout vol ou de toute perte subis dans le cadre de cette offre promotionnelle, sauf en cas de négligence de l'Organisateur ou de ses affiliés, partenaires et employés.
27. **Les éventuels visas, vaccins, passeports ou assurances annexes, et les frais associés, relèvent de l'entière responsabilité du gagnant et ne seront pas inclus dans le cadeau.**
28. Dans toute la mesure permise par la loi, ni l'Organisateur, ni ses sociétés mères, sociétés affiliées ou filiales respectives ne pourront être tenus responsables pour toute perte ou tout dommage subi dans le cadre de cette offre promotionnelle ou à la suite de l'utilisation de tout cadeau.
29. Dans toute la mesure permise par la loi, toute décision de l'Organisateur relative à cette offre promotionnelle est finale et sans appel, et aucune correspondance ne sera engagée à ce sujet. En cas de litige, les tribunaux compétents trancheront en dernier ressort.
30. En participant à cette offre, vous acceptez les présentes Conditions générales et êtes pleinement lié à toutes les règles énoncées.
31. L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'éliminer ou de disqualifier toute participation ou tout participant s'il estime que les Conditions générales ou l'esprit de l'offre promotionnelle n'ont pas été respectés.
32. En cas d'événements ou de circonstances indépendants de la volonté de l'Organisateur, ou en cas de fraude, d'abus, et/ou d'une erreur (humaine ou informatique) qui affecte ou pourrait affecter le bon déroulement de l'offre promotionnelle ou l'attribution des cadeaux, et uniquement dans les cas où cela est inévitable, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'offre promotionnelle ou les présentes Conditions générales, à tout moment, mais s'efforcera toujours de minimiser les conséquences sur les participants afin d'éviter toute déception.



33. Toute participation doit être faite directement par la personne participant à l'offre promotionnelle. Les participations groupées effectuées par des établissements commerciaux, des groupes de consommateurs ou des tiers ne seront pas acceptées. Les participations incomplètes ou illisibles, et les participations effectuées au moyen de macros ou d'autres moyens automatisés qui ne satisfont pas aux exigences de l'intégralité de ces Conditions générales seront disqualifiées et ne seront pas prises en compte. S'il apparaît clairement qu'un participant utilise un ordinateur ou des ordinateurs pour contourner la présente condition, en utilisant par exemple des « bots », des adresses e-mail jetables, un « script », la « force brute », en masquant son identité via la manipulation des adresses IP ou tout autre moyen automatisé afin d'augmenter le nombre de ses participations à l'offre promotionnelle dans un sens qui ne correspondrait pas à l'esprit de l'offre promotionnelle, les participations effectuées par ladite personne seront disqualifiées et toutes les récompenses obtenues par ce biais seront annulées.
34. Toute information recueillie à propos des participants dans le cadre de cette offre promotionnelle sera traitée de manière confidentielle conformément à la politique de confidentialité de Kellogg's et ne sera utilisée que dans le cadre de l'administration de l'offre promotionnelle et à aucune autre fin, sauf lorsqu'un consentement explicite aura été obtenu.

Royaume-Uni : http://www.kelloggs.co.uk/en_GB/privacy-policy.html,

Irlande : https://www.kelloggs.ie/en_IE/privacy-policy.html

Portugal : http://www.kelloggs.pt/pt_PT/privacy-policy.html

Espagne : https://www.kelloggs.es/es_ES/privacy-policy.html

Suède : <https://www.pringles.com/se/privacy-policy.html>

Danemark : <https://www.pringles.com/dk/privacy-policy.html>,

Finlande : <https://www.pringles.com/fi/privacy-policy.html>,

Norvège : <https://www.pringles.com/no/privacy-policy.html>

France : http://www.kelloggs.fr/fr_FR/privacy-policy.html

Belgique - flamand : http://www.kelloggs.be/nl_BE/privacy-policy.html

Belgique – français : http://www.kelloggs.be/fr_BE/privacy-policy.html

Pays-Bas : http://www.kelloggs.nl/nl_NL/privacy-policy.html

Allemagne : www.kelloggs.de/de_DE/privacy-policy.html

Autriche : www.kelloggs.fr/fr_FR/privacy-policy.html

Suisse : http://www.kelloggs.de/de_DE/privacy-policy.html.

Grèce : <https://www.pringles.com/gr/privacy-policy.html>

Islande : <https://www.pringles.com/gr/en/privacy-policy.html>

Chypre : <https://www.pringles.com/gr/privacy-policy.html> ou <https://www.pringles.com/gr/en/privacy-policy.html>

Malte : <https://www.pringles.com/gr/en/privacy-policy.html>

Russie : <https://www.pringles.com/ru/contact-us.html>



Biélorussie : http://www.kelloggs.co.uk/en_GB/privacy-policy.html

Géorgie http://www.kelloggs.co.uk/en_GB/privacy-policy.html,

Pour tous les autres marchés, merci de consulter notre Politique de confidentialité ici :

<https://www.pringles.com/centraleurope/en/privacy-policy.html>

35. Les données des gagnants de l'expérience VIP seront transmises au partenaire de l'Organisateur chargé de l'exécution de l'offre promotionnelle, League of Legends, afin de faciliter la réalisation de l'expérience. Les informations des gagnants seront traitées conformément à sa politique de confidentialité : <https://euw.leagueoflegends.com/en/legal/privacy>, et ne seront utilisées que dans le cadre de l'exécution de l'offre promotionnelle et à aucune autre fin, sauf lorsqu'un consentement explicite aura été obtenu.
36. Les gagnants du Royaume-Uni acceptent d'autoriser l'Organisateur à utiliser leur nom de famille et pays de résidence pour annoncer les gagnants de cette offre promotionnelle. L'Organisateur se réserve le droit de publier le nom de famille et le pays de résidence des gagnants. Les gagnants pourront s'opposer à la publication de leur nom de famille et de leur pays de résidence ou demander à ce que la quantité d'information publiée soit réduite. Veuillez noter que même si un gagnant s'oppose à la publication de son nom de famille et de son pays de résidence, l'Organisateur sera peut-être tenu de communiquer ces informations au Bureau de vérification de la publicité (Advertising Standards Authority) ou à tout autre organisme réglementaire afin de se conformer à toutes les règles et lois appropriées actuellement en vigueur.
37. Service Conseil Consommateurs

Pour toute demande de renseignement concernant cette offre promotionnelle, merci de vous rendre sur [Pringles.com](https://www.pringles.com) et de sélectionner votre langue.

38. DÉPÔT ET CONSULTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES

PERSONNES RÉSIDANT EN FRANCE :

Les présentes conditions générales ont été déposées chez SCP Thomazon - Biche, Huissier de Justice, 156 rue Montmartre – 75002 Paris, France. Tous les participants peuvent consulter l'intégralité de ces conditions générales sur le site [Pringles.com](https://www.pringles.com).

PERSONNES RÉSIDANT EN BELGIQUE ET AUX PAYS-BAS :

Les présentes Conditions générales ont été déposées auprès de Bergé & Ravelingien Gerechtsdeurwaarders Oost-Vlaanderen, Margaretha Van Parmastraat 15, 9700 Oldenaarde. Tous les participants peuvent consulter l'intégralité de ces conditions générales sur le site [Pringles.com](https://www.pringles.com).

39. Les photos et les images utilisées dans le cadre de cette offre promotionnelle et des cadeaux mis en jeu sont uniquement à titre d'illustration et peuvent ne pas être conformes à la réalité.
40. Les présentes Conditions générales sont régies par le droit du pays concerné, et tous les participants sont soumis à la compétence exclusive des tribunaux du pays concerné.

Détails des cadeaux :

Skins Hextech League of Legends :



80 skins Hextech League of Legends seront mis en jeu, à travers 5 variétés :

- Top : Hextech Renekton
- Jungle : Hextech Jarvan IV
- Mid : Hextech Malzahar
- Bot : Hextech Kog'Maw
- Support : Hextech Alistar

Pour obtenir votre skin « League of Legends » :

- Connectez-vous au portail client « League of Legends » et cliquez sur le bouton « store »
- Sélectionnez l'onglet « Codes » sur le côté gauche et saisissez votre code promotionnel
- Cliquez sur « Envoyer » pour déverrouiller vos champions et vos skins

50 € de RIOT Points :

Pour obtenir vos 50 € de RIOT Points :

- Connectez-vous au portail client « League of Legends » et cliquez sur le bouton « Store »
- Cliquez sur « Acheter RP »
- Sélectionnez la méthode de paiement « Cartes prépayées »
- Saisissez le code promotionnel
- Cliquez sur « Envoyer »

Coffre et clé Hextech

Pour obtenir votre coffre et votre clé Hextech :

- Connectez-vous au portail client « League of Legends » et cliquez sur le bouton « store »
- Sélectionnez l'onglet « Codes » sur le côté gauche et saisissez votre code promotionnel
- Cliquez sur « Envoyer » pour déverrouiller le coffre et la clé Hextech

Détails supplémentaires concernant les cadeaux

- Les codes promotionnels de League of Legends vous permettent d'échanger du contenu exclusivement sur la boutique en ligne de League of Legends via Internet sur le portail client League of Legends.
- Votre PC doit respecter la configuration minimale pour jouer à League of Legends.
- Ce code ne peut être échangé contre des espèces ou des équivalents monétaires, n'a aucune valeur de rachat et ne peut être retourné.
- La valeur de ce code ne sera pas remplacée en cas de perte, vol, destruction ou utilisation sans autorisation.
- Ce code n'est valable que sur le serveur correspondant à votre région (UE Ouest, UE Nord et Est ou Russie).



- Lors de l'utilisation de ce code, vous devrez accepter les Conditions d'utilisation et la Politique de confidentialité disponibles sur leagueoflegends.com qui régissent votre utilisation de ce code et de League of Legends.

Expérience VIP League of Legends :

9 x **expériences VIP League of Legends** pour deux personnes seront mises en jeu en août 2020

Chaque cadeau comprend :

- Vols aller-retour en classe affaires depuis un grand aéroport international éligible vers Berlin avec une compagnie aérienne renommée. La compagnie aérienne sera sélectionnée et réservée par l'Organisateur.
 - Transferts aller-retour à l'aéroport.
 - Logement dans un hôtel 4 étoiles à Berlin pendant 3 nuits, entre le 30/07/20 et le 02/08/20, en chambre double/twin avec petit déjeuner chaque jour.
 - 500 £ d'argent de poche.
 - Rencontre des Casters au studio LEC de Berlin
 - Accès à une visite des coulisses de RIOT de League of Legends
 - Accès à la scène du LEC Studio à Berlin pour jouer à League of Legends.
 - Des places spéciales au LEC Studio de Berlin pour toute la durée de l'événement League of Legends RIOT (en fonction des disponibilités).
- a. Le cadeau est soumis aux Conditions d'utilisation de League of Legends.
 - b. Les éventuels visas, vaccins, passeports ou assurances annexes, et les frais associés, relèvent de l'entière responsabilité du gagnant et ne seront pas inclus dans le cadeau.
 - c. Le cadeau expérience VIP League of Legends doit être utilisé en un seul lot.
 - d. Les dates et heures des vols et la réservation de l'hôtel seront déterminées par l'Organisateur et ne seront pas modifiables.
 - e. L'assurance voyage n'est pas incluse. Les gagnants devront prendre les dispositions nécessaires avant le départ.
 - f. Les gagnants sont soumis aux Conditions de transport publiées par la compagnie aérienne et doivent s'y conformer.
 - g. Les suppléments de vol ne sont pas inclus dans le cadeau (les suppléments de vol comprennent par exemple les repas et boissons à bord, sans s'y limiter). Les points Frequent Flyer ne peuvent pas être cumulés sur ces billets d'avion. Il n'est pas possible d'acheter un surclassement sur ces billets avec de l'argent comptant ou des points Frequent Flyer. Les vols ne peuvent pas être utilisés en conjonction avec le programme de fidélité de l'Organisateur ou tout autre programme de fidélité, toute autre réduction, tout autre coupon ou bon de réduction, toute autre promotion ou toute offre spéciale.
 - h. Les gagnants devront disposer d'un passeport en cours de validité et ayant une date d'expiration de plus de 6 mois à compter de la date de voyage.
 - i. Une carte bancaire en cours de validité vous sera demandée pour la mise à disposition de la chambre d'hôtel ; elle servira de caution en cas d'incident.



- j. Les gagnants sont responsables de leurs actes lors du séjour faisant l'objet du cadeau. L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'éliminer ou de disqualifier tout participant s'il estime que ce dernier ne s'est pas conformé aux conditions imposées par l'Organisateur ou toute entreprise associée au cadeau, ou si le gagnant agit d'une manière dangereuse, pour lui-même ou pour autrui, ou si, selon l'avis de l'Organisateur, son comportement est réputé antisocial de quelque manière que ce soit, ou source de trouble ou de nuisance envers autrui.
- k. Le gagnant n'aura droit à aucune indemnisation et ne pourra faire valoir aucun droit à l'encontre des organisateurs si l'événement est retardé, reporté, reprogrammé ou annulé, mais l'Organisateur proposera une alternative adaptée, de valeur égale ou supérieure.
- l. Si, pour quelque raison que ce soit, l'événement ne peut se dérouler comme prévu, par exemple en cas d'annulation ou pour toute autre cause indépendante de la volonté de l'Organisateur, celui-ci peut, à sa seule discrétion, annuler le cadeau et ne pas attribuer de nouveaux billets au gagnant ni lui rembourser les frais engagés par celui-ci en raison de sa victoire ou de son acceptation du cadeau. Cependant, l'Organisateur devra fournir une alternative de valeur égale ou supérieure.
- m. Afin d'éviter tout malentendu, le cadeau n'inclut aucun frais de nourriture (à l'exception du petit déjeuner à l'hôtel), de boisson, d'achat de souvenirs, de pourboires, de parking, de bagages, d'excursion ou d'attraction supplémentaires ou quelconques frais à caractère personnel (y compris l'argent de poche) autre que ceux détaillés explicitement dans ces présentes Conditions générales. Ces frais additionnels ne sont ni la responsabilité de l'Organisateur ni celle des prestataires partenaires.
- n. L'Organisateur respecte pleinement la liberté d'expression, mais pour participer à l'offre promotionnelle, les gagnants désignés ne doivent pas avoir formulé, posté, publié ou fait publier via la presse, la radio, la télévision ou tout réseau social, des commentaires susceptibles de discréditer ou de nuire à la réputation de l'Organisateur ou de ses produits ou services, ou être en infraction avec les règles des médias concernés. Les gagnants doivent également se conformer à ces conditions pendant toute la durée de l'offre promotionnelle. Si, à son entière discrétion, l'Organisateur juge qu'un gagnant n'a pas respecté cette condition, il peut annuler son droit au cadeau et choisir un autre gagnant sur la même base que le gagnant initial.

ORGANISATEUR : Siège social : Pringles International Operations SARL, 10, Chemin de Blandonnet, 1214 Vernier (Genève), Suisse.